

Note générale de la société civile sur le Cadre de Partenariat Pays présenté par la Banque Mondiale pour la Tunisie 2016-2020 (Mars 2016)

Document élaboré par un collectif de représentants et experts de la société civile.

La Tunisie est confrontée aujourd'hui à des instabilités économique (inflation élevée, panne de l'investissement, croissance en berne, tourisme en crise) et sociale (grèves et revendications, aggravation des inégalités territoriales) conjuguées à l'insécurité aux frontières. Face à ces crises graves et défis complexes, l'Etat tunisien doit répondre par de nouvelles approches de dialogue et de gestion à appliquer pour faire face aux exigences économiques et sociales tout en impliquant la société civile comme partenaire essentiel et incontournable.

Ce CPF ne permet pas d'entrevoir un projet de développement économique inclusif tant espéré. Il se base sur une note d'orientation stratégique formulé par le Gouvernement (Septembre 2015) reposant sur les PPP et qui ne répond pas aux besoins d'inclusion des jeunes, des femmes et des régions, conformément aux revendications de 2011: Emploi, Liberté et Dignité Nationale.

De plus, le diagnostic systématique pays (DPS) publié par la Banque mondiale (BM) avait formulé des objectifs stratégiques qui n'émanent pas d'une vision nouvelle et innovante permettant de rompre avec les modèles de développement qui ont certes permis l'émergence de l'économie tunisienne mais ont montré leurs limites¹ à intégrer au-delà des populations des régions côtières et d'absorber les générations successives de diplômés sortant de l'université.

Par ailleurs, l'accroissement important du niveau d'endettement depuis 2011 réduit la marge de manœuvre dont aurait pu disposer le Gouvernement tunisien pour répondre à ces priorités et il constitue aujourd'hui un lourd fardeau pour les générations futures mettant en péril la souveraineté nationale.

Afin de pallier à cette crise, il est vivement recommandé de la part du gouvernement d'accélérer la finalisation d'un plan de développement régional inclusif pour la période 2016-2020, en concertation avec la société (société civile, experts...) à travers tout le pays car la Tunisie devra redéfinir ses choix économiques, sociaux et culturels afin que ses partenaires s'y inscrivent (et non dictent des options et des choix mal adaptés) pour en garantir l'appropriation par les plus larges franges de la population et assurer la cohésion autour d'un modèle de développement adapté à notre pays. Nous proposons à cet effet de mettre en place un outil de mesure sur l'inclusion (jeunes, genre, régions) afin d'avoir une évaluation des impacts de ces projets.

Vu le rôle important que se propose le groupe de la banque mondiale (GBM) de jouer en Tunisie dans la transition démocratique et économique que vit le pays depuis 2011, il est opportun aujourd'hui de revoir la politique de l'appui budgétaire accordé à la Tunisie et d'encourager sérieusement les projets améliorant l'investissement et l'emploi avec un fondement éthique et non de soutenir principalement les dépenses de fonctionnement. Il

¹ Cf. *La Révolution Inachevée* publié par le GBM, mai 2014.

faut également soutenir l'Etat dans la mise en place des réformes afin de garantir leur efficacité et aider la Tunisie dans cette transition fragile car ce cadre de partenariat stratégique ne pourra pas garantir la rentabilité des crédits et appuis alloués s'il continue à traiter les facteurs-effets de la pauvreté et l'iniquité comme pilier d'intervention et non comme résultats des anciens choix et modes de mauvaise gouvernance, encore inchangés.

Dans l'actuel cadre de partenariat pays (CPP) 2016-2020 de la BM pour la Tunisie, plusieurs points fondamentaux sont à soulever pour atteindre le développement souhaité, lutter contre le chômage des jeunes, réduire la pauvreté et garantir un partage équitable de prospérité dans le pays, ci-après un résumé des principales idées:

- Il est nécessaire d'appuyer l'Etat tunisien dans des réformes structurelles stratégiques qui permettront de garantir la rentabilité de l'appui de la BM (*et non se limiter à l'appui budgétaire*, vu que ce portefeuille constitue environ 50% de l'engagement actuel de la BM en Tunisie). L'assistance lors de leur implémentation contribuera dans l'amélioration du climat économique et social général et garantira un développement et une croissance durables et inclusifs espérés, tout en permettant aux citoyens de jouer leur rôle de contrôle, condition nécessaire pour accompagner notamment la mise en place progressive de la décentralisation. Il est également impératif que la réforme des institutions publiques soit préalable à la décentralisation, mobilise toutes les parties prenantes et soit menée étape par étape (et non dictée par des textes juridiques sans ancrage réaliste). Faute de quoi elle aggravera les risques de division, de corruption et d'insécurité. Toutes ces contraintes pourront conduire de prime abord à d'autres risques comme la faible appropriation des projets, le risque de blocage des projets déjà financés et le risque majeur de crises locales, régionales, sectorielles, syndicales...

Exemples: les réformes administratives (audit et réformes des entreprises publiques, pratiques de bonne gouvernance, justice fiscale...), les réformes sociales, les réformes économiques (compétitivité, code de l'investissement, résolution de la problématique du commerce parallèle/illégal...).

- A la lumière de ce CPP, il faudra veiller à ce que les réformes incluant les **partenariats publics-privés** (PPP) pour des services publics essentiels soient impérativement précédés par les réformes structurelles assurant la bonne gouvernance et la transparence de ces partenariats, et doivent surtout:
 - 1- Garantir l'accès aux services (tarif...) et la qualité des services aux pauvres et plus pauvres, surtout que le projet de l'identifiant social unique (pauvreté) est encore en cours de réalisation;
 - 2- Ne pas accentuer le phénomène du chômage : licenciement abusif, emplois de courte durée et/ou sans valeur ajoutée ou sans transferts d'expertises et/ou de technologies);
 - 3- Veiller à ce que les ratios d'endettement à long terme de l'Etat et/ou des entreprises publiques ne soient pas affectés dans le cas de PPP non adaptés au marché local ou s'avérant non rentables.

Néanmoins à la lumière des études réalisées² et suite aux expériences de différents pays où elle a été adoptée, l'approche de PPP ne semble pas actuellement adaptée, voire déconseillée, pour le cas de la Tunisie compte tenu des risques majeurs de faible gouvernance (outils insuffisants pour lutter contre la corruption, faible capacité de contrôle de la part des institutions de l'Etat...). En effet, il s'avère que ces partenariats présentent plusieurs contraintes puisqu'ils sont généralement anti-transparents, favorisent 'une élite' (quelques grandes sociétés et bureaux de consulting) qui monopolise les services, engendrent des surcoûts significatifs, sont régis par des contrats de longues durées et donc impossible de les modifier en cas de changement des besoins, et dans le cas de rupture du contrat ils contraignent l'Etat à payer des compensations fort onéreuses (l'exemple de PPP déjà engagés en Tunisie confirment ce constat comme le transport du phosphate par camions dont la crise demeure non résolue à ce jour). Une réserve est donc à soulever à ce sujet si le processus de réformes systémiques n'est pas garanti.

- **L'adéquation entre la formation et l'emploi** est une priorité pour réduire le taux de chômage chez les jeunes (15,4% au 4^{ème} Trimestre 2015, INS³), particulièrement chez les diplômés (leur taux de chômage est de 31.2%). En effet, la réforme de l'éducation est une obligation d'une part, pour lutter contre l'échec et le décrochage scolaires précoces, notamment chez les filles dans le milieu rural; et d'autre part, pour promouvoir la formation professionnelle afin qu'elle soit une alternative efficace pour les jeunes par le développement de capacités adaptées aux besoins du marché local du travail et promouvoir ainsi l'initiative d'entrepreneuriat.
- Afin de réduire les disparités régionales et les inégalités sociales, il est nécessaire de considérer une **approche systémique** et de revoir le **modèle de développement**, tenant en compte des différentes composantes naturelles, sociales, économiques et culturelles d'une région pour assurer une meilleure répartition des activités économiques et garantir un développement durable et une gestion intégrée démarrant depuis la région concernée (échelle locale) et remontant vers le central (échelle globale). L'équilibre démographique, l'exploitation rationnelle des ressources naturelles (énergie, mines, eaux, sols, carrières...) et la préservation de l'environnement dans une région doivent être des conditions à respecter afin de garantir la pérennité des ressources, la souveraineté alimentaire sans compromettre les droits et les capacités des générations futures.

Il s'agit aujourd'hui de veiller à intégrer les projets en cours dans leur dimension territoriale et de rompre avec les approches sectorielles tout en veillant à inclure toutes les parties prenantes dans les différentes phases de vie des projets (de la conception à l'évaluation post-réalisation) afin de garantir leur réussite par les mécanismes de gouvernance et de redevabilité.

Les mesures sectorielles (les TIC, les réseaux de communication et la micro-finance) ont montré leur incapacité et leur inefficacité à eux-seuls de résoudre les contraintes

² Cf. Note de synthèse à propos du projet de loi sur les PPP en Tunisie, J. Chandoul, *Observatoire Tunisien de l'Economie*, juin 2015.

³ Publication des statistiques par l'Institut National des Statistiques, 18 février 2016.

systémiques des régions intérieures défavorisées et des jeunes à les sortir de l'exclusion et de la pauvreté. La société civile met en exergue l'importance du désenclavement par la réhabilitation du réseau ferroviaire entre les villes intérieures, autrefois pilier de l'économie des régions intérieures productrices de richesses pour promouvoir ces régions et y améliorer la compétitivité des activités industrielles et agricoles en réduisant les coûts relatifs au transport de la production pour le marché local et/ou à l'export en renforçant les liaisons avec les ports et les aéroports (Création de hub ferroviaire et portuaire pour le fret et le transport de passagers).

- L'importance de considérer et appuyer les critiques avancées par les experts et les OSCs quant aux nouveaux projets du **Code de l'Investissement**, de la **Réforme Fiscale** et l'urgence d'initier la **réforme du système douanier** pour améliorer le climat des affaires et favoriser l'investissement local (et non se limiter à favoriser l'investissement étranger). Il ne faut pas oublier que la charge fiscale est principalement supportée par les fonctionnaires des secteurs public et privé appartenant à une classe moyenne, qui est en train de disparaître du paysage social tunisien pour se retrouver dans la pauvreté, d'où l'urgence pour l'Etat d'établir une **équité fiscale** et d'assurer un partage équitable des richesses, vecteurs de la citoyenneté positive tout en renforçant la culture du labeur (productivité), de la redevabilité, de la transparence afin de garantir la réussite du processus.
- La menace réelle de la détérioration de la **situation de la femme** en Tunisie, vu les dernières statistiques publiées, confortent le malaise général et la nécessité de soutenir les défis qu'affrontent la société tunisienne afin d'atteindre le développement et la paix sociale espérés. En effet, la violence subie par la femme (tous milieux confondus) et la ségrégation dans le milieu professionnel, notamment l'évolution de carrière constituent une triste réalité indéniable de la société tunisienne malgré leur taux élevé de réussite à l'université (taux de chômage des jeunes femmes diplômées 41,2% contre 20,7% pour les hommes⁴). A souligner la mobilisation de la société civile, durant les premières années post-révolution, ayant permis de préserver les acquis en droits de la femme.
- Le **droit à la santé** est aujourd'hui une priorité dans le pays. En effet le déséquilibre des services entre les régions et la qualité des services de plus en plus réduite dans les établissements publics sont une triste réalité à laquelle il faut remédier pour les prochaines années pour ne pas détruire le système de la santé publique (en exemple, les statistiques de mortalité des femmes à la naissance dans les régions intérieures sont un amer constat).

En conclusion, le nouveau cadre de partenariat devra en parallèle instaurer un **système de mesure, de suivi et d'évaluation participatif** des différents **indicateurs sociaux et économiques** pour apprécier la réalisation des objectifs tracés et des projets et intégrer des **outils de mesure de l'inclusion** spécifiquement celle **des jeunes, du genre et des régions** pour éviter de nouveaux échecs.

⁴ Publication des statistiques par l'Institut National des Statistiques INS, 18 février 2016.

Organisations de la Société Civile Signataires

Organisations	Contacts
Association Tunisienne de la Transparence dans l'Energie et les Mines	H. Belghaji, belghaji.h@gmail.com attem2011@gmail.com
Observatoire Tunisien de la Citoyenneté	A. Darghouth, az.darghouth@gmail.com
Association Tunisienne du Droit de Développement	S. Bouazza, idlo_atdd@yahoo.fr
Forum de Carthage pour la Sécurité et le Développement	C. Abdessalem, chedly.abdesselem@gmail.com
Kolna Tounes	M. Arifet, arifet.mohamed@hotmail.fr
Association de la Continuité des Générations	Sana Taktak Keskes, sana.t.keskes@gmail.com
Fédération Tunisienne de l'Environnement et du développement	H. Hentati, hafedh.hentati@gmail.com
WeYouth	A. Ben Ameer, abenameur@ucegypt.edu
Association de Développement Solidaire de Sfax	R. Haj Taieb, adss.solidaire@gmail.com
Association Citoyens et Solidaires	M. Mathari, citoyensetsolidaires@gmail.com
Forum de la Mémoire de la Terre-Tunisie	H. Belhedi, memoireterre@gmail.com
Association Tunisienne des Femmes Géoscientifiques	K. Ben Ismail, kmbenismailattrache@yahoo.fr tu_awgt@yahoo.fr
Jeune Chambre Internationale de Sfax	A. Makni, maakni@live.fr
Centre de Développement et Assistance à la Gouvernance Locale	R. Bouaziz, centre.agl@gmail.com

Nous remercions pour leur engagement tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à l'élaboration de ce document.